

**Le Conseil d'Administration a décidé d'accorder  
une participation de 17€ (uniquement pour les abonnements)**

**Quel que soit l'abonnement aux adhérents de l'association et leurs  
ayants- droits**

Pour vous faire rembourser il suffit d'adresser à l'APSD un  
**justificatif nominatif de l'abonnement**

**(avec les noms et prénoms pour chaque abonnement)**

Et un chèque vous sera adressé ultérieurement

Cordialement  
Patricia

